

Affaire de langue, affaire de discours

Que peut dire un linguiste du discours dans un livre en hommage à un linguiste de la langue qui ne soit forcément déplacé ? On pourrait imaginer le dialogue suivant :

— Mon cher ami, pouvez-vous me dire, à quoi bon une linguistique de la langue, si les hommes, dans quelque société que ce soit, conversent — au sens noble et ample du terme — selon des règles et des normes d'usage, et cela toujours dans des situations de communication spécifiques ?

— Mon cher ami, permettez que je vous la baille de même : pouvez-vous me dire comment est possible une linguistique du discours qui ne présupposerait une linguistique de la langue ? Après tout, les hommes ne pourraient converser, comme vous le dites, s'ils n'avaient intégré les systèmes de la langue. Il faut donc bien décrire ces systèmes pour comprendre les autres, ceux du discours.

— Certes, mais je ne crois pas que les lois qui régulent le discours ne soient qu'une transposition, analogiques ou homologues, des lois qui gouvernent la langue. Cela dit, je vous accorde qu'on ne peut être un bon linguiste du discours si l'on n'a été auparavant un bon linguiste de la langue.

— Mais alors, de quoi disputons-nous, si nos violons s'accordent, du moins pour ce qui est de notre jugement sur cette affaire.

— D'une chose qui me paraît sérieuse. Il ne faudrait point que, pour des raisons de territoire, comme cela se produit souvent dans nos disciplines, l'on fît de ces deux domaines des sciences du langage des domaines antagonistes ou qui s'ignorent.

— Ce n'est en tout cas pas mon idée.

— Je n'en doute pas. Mais il y a une façon de le faire, "par défaut", comme on dit maintenant en langage informatique : en généralisant l'un de ces domaines et passant l'autre sous silence. Ici, ce sont certaines universités où l'on n'enseigne que l'une de ces deux disciplines omettant d'initier les étudiants à l'autre ; là ce sont des chercheurs qui ignorent complètement le domaine dans lequel ils n'exercent pas leurs recherches, alors que l'on pourrait s'informer, pour le moins, de ce qui se fait ailleurs sans prétendre en être spécialiste.

— Vous savez bien, cher ami, que toute activité de recherche suppose que l'on se consacre corps et âme à son domaine de spécialité, faute de ne pas obtenir des résultats satisfaisants. Comment dès lors se distraire l'esprit en des préoccupations qui ne sont pas les siennes ? Et surtout, bien plus grave du point de vue de la recherche, un esprit curieux et intéressé par tout ce qu'il lirait ne

risquerait-il pas de s'éparpiller, de se mettre à papillonner et du coup de perdre en crédibilité ?

— Vous avez raison, ami, c'est le risque. Tout dépend aussi, vous m'en donnerez acte, du "surmoi" de scientificité dont chacun se gratifie. En tout cas, pour mon humble part, je me refuse à une telle dichotomie.

— Moi de même.

Un tel dialogue ne servirait qu'à régler une question de principe. Aussi faut-il, par d'autres détours, tenter de montrer comment se marient langue et discours.

Voici donc cette histoire, vécue, que j'offre en hommage à celui que je sais à la fois éclairé et ami du Québec.

Je me trouvais avec une collègue québécoise à la terrasse de La Rotonde, grande brasserie du quartier Montparnasse, à Paris. C'était une belle journée du mois de mai, cette période de l'année où les Parisiens commencent à sourire et les jeunes filles à se dévêtir. Je m'apprêtais à jouir de ce doux instant en charmante compagnie, lorsque je fus tiré de ma béatitude par un : "Ah, ça, c'est ben les Français !". Ma Québécoise venait de s'exclamer avec ce joli accent de l'autre côté du monde qui a ses racines dans nos campagnes françaises.

— Qu'est-ce qui est bien français ? lui ai-je demandé, curieux d'apprendre une nouvelle particularité de notre comportement, car il n'y a pas comme le regard étranger pour vous faire découvrir un trait de votre culture qui ne vous avait pas sauté aux yeux jusque-là.

— Ben, l'emploi de l'article *le* devant les noms de plats ! C'est qu'elle était en train de lire la carte de la brasserie, ma chère québécoise, et devant les "La sole du chef", "Le turbot en papillote", "Le confit avec ses pommes sarladaises" et autres "le.... de quelque chose", elle n'avait pu s'empêcher d'en tirer une conclusion sur la mentalité française.

— Et alors, me suis-je enquis dubitatif, au Québec, on n'utilise pas l'article *le* dans les menus de restaurant ?

— Non, ou exceptionnellement, me dit-elle, d'un air assuré. S'ensuivit toute une explication sur le fait que les Français éprouvaient toujours le besoin de faire de l'emphase, d'en rajouter dans l'expression, de faire comme si ce dont ils parlent a un caractère unique ou exceptionnel. Bref, une justification du qualificatif de "baveux" que les Québécois attribuent parfois aux Français.

Diable ! Je ne savais pas que l'article *le* eût pu produire un tel effet. Était-ce ma collègue qui délirait ? Ne projetait-elle pas un peu

trop rapidement sur cette innocente particule de la langue française, qu'elle partageait d'ailleurs avec moi, une vision stéréotypée (mais peut-être juste) que les Québécois ont sur les Français ? Il n'empêche, cette affaire d'article dans les cartes de restaurant méritait d'être prise au sérieux, et je m'étais bien promis de l'élucider.

Deux mois plus tard, je me trouvais au Québec, dans la ville de Québec plus précisément, et profitais d'une belle journée d'automne pour me livrer à une investigation systématique dans différents types de restaurants. Je finis par constater que l'article *le*, généralement, n'apparaissait pas devant les noms de plats, sauf ... dans les restaurants chics et chers ! parfois aussi dans des restaurants moins chics mais qui voulaient "faire français". Car aux dires des patrons ou patronnes de ces restaurants, mettre un article devant les noms de plats, "ça évoque la gastronomie française".

Touristes français, vous qui irez au Québec, sachez-le : l'article *le* risque de vous coûter plus cher !

Cette histoire d'article et de sous a évidemment un fondement linguistique. Un fondement linguistique si, du moins, on analyse cette question d'un point de vue de la langue et du discours.

On ne peut comprendre le sens de l'article *le* que si on l'inclut dans son système où il s'oppose à l'article *un* et à l'article *zéro* (l'absence d'article), et, plus globalement, si on l'inclut dans le système des déterminants. De ce dernier point de vue, on peut dire que l'article, comme tous les déterminants, sert à identifier d'une façon qui lui est propre les êtres du monde dont on parle. En effet, parler ou écrire, c'est toujours construire une certaine vision du monde, et ce faisant on est amené à faire un certain nombre d'opérations langagières dont celle qui consiste à identifier les objets et les personnes qui nous entourent pour les transformer en signe et en faire des êtres de parole, car on ne communique pas avec les objets du monde mais avec des objets-faits-signes. Pour cela on dispose, du moins dans certaines langues, de noms (noms propres et noms communs) et de déterminants qui permettent de préciser le point de vue selon lequel on désire spécifier cette identification. Ainsi en est-il des démonstratifs qui déterminent en "désignant", des possessifs qui déterminent en indiquant un "lien de dépendance", des quantificateurs qui déterminent du point de vue de la "quantité", et l'article qui détermine en "actualisant" : il actualise le nom.

Mais que veut dire "actualiser", au juste ? Difficile à expliquer de façon non savante, car ce terme ne renvoie pas au sens commun le plus immédiat qui serait "rendre actuel" quelque chose qui serait passé ou futur. En revanche on pourra s'appuyer sur un autre des

sens de ce mot, également répertorié dans les dictionnaires : “donner une existence concrète à ce qui se trouverait dans un état potentiel ou virtuel”. On peut donc dire que l’article a justement pour fonction de donner une existence concrète à un nom dont la substance sémantique n’existerait qu’à l’état de virtualité si elle n’était actualisée. Pour prendre un exemple, les noms qui font office d’entrée de dictionnaire ou d’encyclopédie, et qui apparaissent sans article, n’existent qu’à l’état virtuel ; ils ne sont concrétisés et actualisés que dans les exemples de ce même dictionnaire. Voilà pour la fonction globale de l’article.

Mais l’article se compose aussi de plusieurs formes, *un, le, du, zéro*, avec des variantes de genre et de nombre, qui font système, c’est-à-dire que chacune de ces formes apporte un sens particulier au nom qu’elle détermine. D’une manière générale, sans encore entrer dans la spécificité de tel ou tel contexte, on peut dire que l’article *un* détermine pour la première fois le nom comme s’il était inconnu de l’interlocuteur (“J’ai vu passer *une* voiture à trois roues”), *le* présuppose au contraire que l’interlocuteur sait déjà de quoi il s’agit (“J’ai vu passer *la* voiture de ton père”) et l’article *zéro* (\emptyset), par refus de présentation, laisse au nom sa valeur de virtualité (“ \emptyset Voiture à vendre”). Voilà pour les valeurs en langue de l’article.

Cependant, c’est en contexte que tout signe linguistique prend sa véritable valeur, et si l’on observe l’ensemble des contextes dans lesquels il apparaît, on peut déterminer un certain nombre de tendances qu’on appellera des "effets contextuels". Ainsi, les effets contextuels de l’article *un* sont : la *singularité* (“*Un* ciel de plomb opprime mon âme”), l’*intensité* (“J’ai *une* de ces faims !”), l’*exemplarité* —le "un qui vaut pour tous"— (“*Un* honnête homme sait se taire”) ; ceux de l’article *le* sont : l’*essentialisation* —le "quelque chose par excellence"— (“On peut dire que c’est *le* film de l’année”), la *spécification* —"ce dont je parle ici, en particulier" (“J’ai dessiné sur *le* sable de la plage, son doux visage”) ; ceux de l’article *zéro* sont : l’*étiquetage* —"désignation de ce qui est derrière l’étiquette— (“ \emptyset Confiture d’oranges”), l’*annonce* (“ \emptyset Particulier cherche \emptyset appartement 3 pièces, bien situé”) que l’on trouve dans le style télégraphique, les annonces et titres de journaux.

Il reste à voir l’effet de discours que l’article peut avoir dans une situation d’énonciation particulière. Et c’est là qu’on en revient à la situation particulière du menu de restaurant. Notre Québécoise n’avait pas tout à fait tort. *Le* devant un nom de plat (“Le confit aux cèpes”) "actualise" le plat, le fait exister (fonction globale), "présuppose connue" son existence (valeur de langue),

l'"essentialise" en disant qu'il est le plat par excellence, qu'il n'y en pas d'autre (effet contextuel), et, par voie de conséquence, que c'est dans ce restaurant que vous trouverez l'essence même du turbot, du foie de veau ou du confit (effet de discours). Il faut effectivement avoir une haute opinion de soi-même et de la qualité de sa cuisine pour employer l'article *le* (est-ce bien français ?) Quoi qu'il en soit, cela relève d'une stratégie de discours destinée à persuader l'interlocuteur que l'établissement dans lequel il se trouve est prestigieux et que son chef ne donne que dans l'excellence. Voilà pourquoi votre fille est muette, d'un mutisme qui vous coûtera plus cher qu'ailleurs.

Tout cela à cause d'un malheureux petit article ? Eh oui, qui l'eût cru ? "Au restaurant, l'article *le*, ça donne un plus, mais, attention, en payant plus !".

Patrick CHARAUDEAU
Université de Paris 13
Centre d'Analyse du Discours